

## FRAIS MENSUELS POUR L'ANNEE 2021/2022

Tarifs mensuels sur 10 mois (septembre à juin)

### Scolarité :

Pour le premier enfant :	55.00 euros
Pour le deuxième enfant :	29.00 euros
Pour le troisième enfant :	24.00 euros

**Frais Généraux** : dont assurance « étude avenir » 15.00 euros

**Frais DDEC** : par famille 10.00 euros

**Total pour un élève EXTERNE** : 80.00 euros

**Repas** : (5.20 euros x 14) 72.80 euros

Les tickets repas sont vendus par carnet de 10 tickets.

Ils peuvent être retirés une semaine avant la rentrée.

**Total pour un élève DEMI-PENSIONNAIRE** : 152.80 euros

**Total pour un élève PENSIONNAIRE** : 350.00 euros

Etude pour un élève pensionnaire : FORFAIT mensuel 17.00 euros

Les frais de tutelle, 20 euros annuels et par enfant, seront à régler avec la première facture.

**Attention** : tout prélèvement rejeté par votre banque occasionne des frais bancaires à notre organisme de gestion qui vous les facturera.

Les chèques sont à établir à l'ordre de l'OGEC Sacré-Cœur.

Tous les fichiers individuels commandés par l'établissement sont à la charge des parents.

**Faire un don déductible des impôts** : L'OGEC est reconnue association d'intérêt général (art.200. du code général des impôts).

Les familles qui le souhaitent peuvent donc faire un don à l'Etablissement. Un reçu fiscal (Cerfa 11580\*03) leur sera délivré.